

# Exercice à haute valeur ajoutée

Le Conseil Economique et Social démêle le paysage fiscal luxembourgeois

LUXEMBOURG  
CLAUDE KARGER

Voilà un travail à haute valeur ajoutée, rassemblant un nombre de données qui n'ont jamais été publiées comme telles», a expliqué d'emblée hier Pascale Toussing, la présidente du Conseil Economique et Social (CES) lors de la présentation de l'avis sur l'analyse des données fiscales au Luxembourg. C'est d'un exercice de «fact finding» dont a été saisi l'organe consultatif à composition tripartite par le gouvernement en février dernier, «et non pas pour développer des pistes en vue de la réforme fiscale» a précisé la haute fonctionnaire, cheffe de la Direction Fiscalité au Ministère des Finances.

Mais évidemment, ce travail de recherche s'inscrit dans la préparation de cette réforme globale dont l'entrée en vigueur a été annoncée pour 2017. En 20 réunions, dont plusieurs en présence des directeurs des administrations fiscales, le CES a fait le tour de la question et rédigé un document de référence de plus de 200 pages dont le mérite est de rassembler un maximum de données sur un sujet extrêmement complexe. Le document permet notamment de dégager exactement d'où viennent les recettes. Evidemment, le bond en matière de retenue d'impôt sur les traitements et salaires apparent dans le graphique présenté ci-après provient de la croissance des nombres des contribuables, poussée par les frontaliers. La TVA a, elle, été dopée notamment par l'éclosion du commerce électronique. Mais depuis le 1er janvier dernier, cette TVA doit être payée dans le pays du consommateur des biens acquis en ligne, ce qui va faire infléchir les recettes provenant de cette source de quelque 650 millions d'euros. On découvre aussi dans cette analyse que ce sont seulement sept (!) entreprises au Luxembourg qui règlent des impôts sur le revenu des collectivités entre 20 et 50 millions d'euros par an.

## Lutte contre la fraude fiscale: des lacunes

On peut donc calculer le «trou» fiscal substantiel en cas de départ d'une de ces sociétés. Les partenaires sociaux ont longuement discuté de l'imposition des entreprises dans un environnement international hautement compétitif en la matière. Sans surprise, le groupe syndical au CES s'oppose à l'allègement fiscal des entreprises, redoutant l'accroissement de la distorsion déjà très forte de l'équité fiscale entre personnes morales et physiques. Le groupe patronal en revanche insiste sur la nécessité de la réduction des taux alors que l'harmonisation des assiettes suivant la politique de l'OCDE et de l'UE engendrerait une augmentation effective de la charge d'imposition des sociétés.

L'analyse a aussi dégagé une série de lacunes, notamment au niveau de la disponibilité de certaines données, mais surtout aussi au niveau de la lutte contre la fraude fiscale pour laquelle aucune estimation n'est disponible pour l'instant. Une base de données commune aux trois administrations - d'ailleurs sous-staffées - ne serait qu'envisagée.

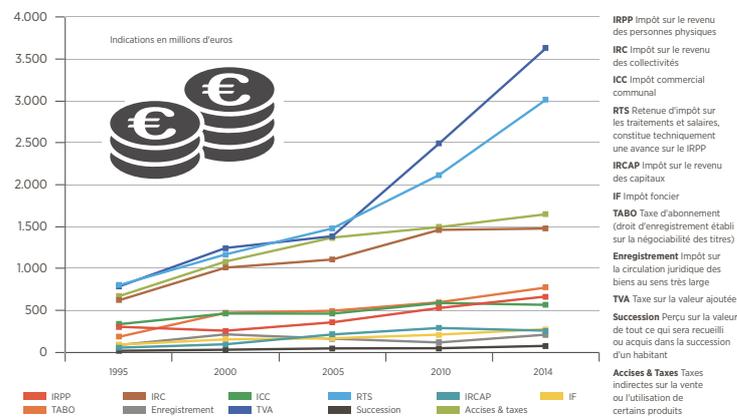
Plus d'informations: [www.ces.public.lu](http://www.ces.public.lu)



La présidente Pascale Toussing entourée des membres du CES Jean-Jacques Rommes (UEL), Gary Kneip (vice-président, Confédération du Commerce) et Marco Wagener (vice-président, Chambre des Salariés). Le CES compte à l'avenir répéter l'analyse de l'évolution des impôts annuellement

Photo: Alain Rischard

## LE BOND DE LA TVA ET DE LA RTS



Evolution des chiffres des différents impôts depuis 1995. Chiffres arrondis

Source: CES, ACD, AED, ADA, Ministère des Finances

## Festhalten am Quartett

EU will sich Vermittlerrolle von Israel nicht verbieten lassen

BRÜSSEL Die Europäische Union will sich von Israel nicht verbieten lassen, im sogenannten Nahost-Quartett für Frieden zu kämpfen. „Die EU wird weiter mit ihren Partnern im Quartett an dem Thema arbeiten“, sagte eine Sprecherin der EU-Außenbeauftragten Federica Mogherini gestern in Brüssel. Ein Frieden im Nahen Osten sei schließlich im Interesse aller Europäer und der ganzen internationalen Gemeinschaft. Die EU reagierte mit den Äußerungen auf die Ankündigung Israels, die EU vorerst nicht mehr als Vermittler im Nahost-Friedensprozess zu akzeptieren. Das Land protestierte damit am Sonntag gegen die jüngst beschlossene EU-Kenn-

zeichnungspflicht für Obst, Gemüse und andere landwirtschaftliche Erzeugnisse israelischer Siedler in den besetzten Gebieten. Verbraucher sollen damit die Möglichkeit haben, Produkte israelischer Siedler - etwa aus dem Westjordanland - zu kaufen oder bewusst zu boykottieren. Das Nahost-Quartett - bestehend aus UN, EU, USA und Russland - versucht bislang vergeblich, den seit geraumer Zeit kaum noch existenten Friedensprozess zwischen Israel und den Palästinensern wiederzubeleben. Das Osloer Abkommen, das den Palästinensern einen eigenen Staat und Israel Frieden bringen sollte, gilt inzwischen als gescheitert.

DPA

„Die EU wird weiter mit ihren Partnern im Quartett an dem Thema arbeiten“

FEDERICA MOGHERINI, EU-Außenbeauftragte